

1. Pose sur bandes d'étanchéité en PVC / plastique

La surface à protéger doit être balayée. Pour une pose libre en 1 épaisseur, respecter un chevauchement en longueur d'au moins 5 cm et d'un chevauchement en largeur d'au moins 10 cm.

Pour une pose sur toitures végétales, il faut un chevauchement d'au moins 10 cm de tous côtés. D'une manière générale, poser en joints décalés / en adhérence dans les règles de l'art.

En cas de sollicitation plus importante, nous recommandons une couche de protection en 2 épaisseurs, posées en quinconce avec un chevauchement de tous côtés d'au moins 10 cm pour éviter la formation de joint continu selon les directives sur les toitures plates, les directives FLL, les règles reconnues de la technique ou les dispositions spécifiques au pays.

KRAITEC® top plus doit être remonté au niveau de la jonction/terminaison jusqu'au bord supérieur des couches situées au-dessus. Il ne faut pas d'eau stagnante, l'écoulement d'eau (eau de surface) doit être garanti.

2. Pose sur balcons et terrasses

En plus des spécifications pour la pose sur étanchéités en plastique, il faut choisir, comme sens de pose pour l'application sur les balcons et terrasses, l'intervalle le plus petit entre les éléments de construction qui s'ouvrent.
(respecter en outre le point 4.)

4. Charges ponctuelles et linéaires

En cas de charges ponctuelles et linéaires, la couche de protection des ouvrages peut être découpée et posée en morceaux ou bandes adapté(e)s. Ce cas de charge correspond par exemple à des plots de réglage, des lambourdes, des structures isolées (éléments rajoutés : tels que des systèmes de climatisation), etc.

Pour les structures spéciales, il faut demander conseil au fabricant.

5. Recommandation pour les épaisseurs

Il faut choisir les épaisseurs en fonction de l'objet et du cas de charge. Les épaisseurs doivent de ce fait être indiquées par le concepteur.

D'une manière générale, une pose en double couche en quinconce assure une meilleure protection qu'une simple couche de même épaisseur.

6. Attention :

Les bandes de protection des bâtiments KRAITEC® top plus doivent être recouvertes aussitôt après la pose avec du gravier / du sable / un substrat / des dalles ou similaires pour éviter les variations de dimensions indésirables dues aux conditions météorologiques et à la dilatation de fabrication.

Ce point doit notamment être respecté pour l'application par exemple d'une couche de protection temporaire ouverte sous des ossatures ou comme protection d'allées. Dans de tels cas, la largeur du chevauchement doit être augmentée.

En outre, il faut, même pour une utilisation temporaire, vérifier également la compatibilité avec le support pour éviter les éventuelles décolorations du fait des interactions chimiques ou mécaniques. Il faut éventuellement utiliser une couche séparatrice supplémentaire.

La fonction/durée de vie dans le cadre de ces applications spéciales n'est pas vérifiée, veuillez vous reporter à l'exception de responsabilité.

En cas de stockage prolongé à l'extérieur, il faut veiller à ce que **KRAITEC® top plus** soit stocké à l'abri des rayons UV.

Exclusion de responsabilité :

Nos indications ont pour but de vous apporter les meilleurs conseils possibles sur la base d'essais et d'expériences réalisés. KRAIBURG RELASTEC GmbH & Co. KG ne peut toutefois nullement garantir le résultat de la mise en œuvre au cas par cas du fait de la multitude de possibilités d'applications et des conditions de stockage, de mise en œuvre et de chantier des produits KRAITEC® qui sont indépendantes de notre contrôle. Il convient d'effectuer ses propres essais. Notre service technique clients se tient à votre disposition.